

ROLAND SIMON

THÉORIE DU COMMUNISME – VOLUME 1

FONDEMENTS CRITIQUES D'UNE
THÉORIE DE LA RÉVOLUTION

AU-DELÀ DE L’AFFIRMATION
DU PROLÉTARIAT

ÉDITIONS SENONEVERO

ÉDITIONS SENONEVERO, PARIS, 2001
ISBN 2-9516460-2-X

PRÉFACE

Établir les *Fondements critiques d'une théorie de la révolution*, c'est, tout d'abord, faire un état des lieux. État des lieux du mode de production capitaliste, de la lutte des classes, des théories cherchant à rendre compte de l'un et de l'autre.

Notre point de départ, notre critère quant à la formulation de cet état des lieux est le concept de *programmatisme*. De façon générale, on peut dire que le programmatisme repose sur une pratique et une compréhension de la lutte des classes dans laquelle une des classes, le prolétariat, trouve, dans sa situation, la base du dépassement de la contradiction et de l'organisation sociale future. Son activité dans la lutte des classes et cette organisation deviennent alors un *programme* à réaliser. Dans la lutte des classes entre le prolétariat et le capital, le prolétariat est l'élément positif qui fait éclater la contradiction, la révolution est alors *l'affirmation du prolétariat* : dictature du prolétariat, conseils ouvriers, période de transition, État dégénéré, autogestion généralisée, « société des producteurs associés », etc. La résolution de la contradiction est donnée comme un des termes de la contradiction. Le prolétariat est investi d'une *nature révolutionnaire* qui le fait être contradictoire au capital, qui se module selon les conditions historiques plus ou moins mûres et qui se décline en éléments d'un programme. Cette contradiction n'est plus alors le rapport social capitaliste lui-même, que le prolétariat, de par sa situation dans le rapport, et amenée à abolir.

Le programmatisme n'est pas seulement une théorie, il est avant tout la pratique du prolétariat dans laquelle la montée en puissance de la classe dans le mode de production capitaliste (de la social-démocratie à l'ultra-gauche) est positivement le marche-pied de la révolution et du communisme, qui ne sont que la transcroissance et l'achèvement de cette montée en puissance. Il est la pratique du prolétariat depuis le début du XIX^e siècle, jusqu'à la fin des années soixante. Cependant, lié de façon essentielle à la subsomption formelle du travail sous le capital, il se « décompose » dans la première phase de la subsomption réelle.

C'est à cette situation que met fin la restructuration du mode de production capitaliste engagée dans les années soixante-dix, et c'est une nouvelle structure et un nouveau contenu de la contradiction entre le prolétariat et le capital, l'ex-

ploitation, qui définissent maintenant un nouveau cycle de luttes : *au-delà de l'affirmation du prolétariat*.

La lutte des chômeurs et précaires de l'hiver 1997-1998, en France, malgré sa particularité, permet de mettre en forme et d'analyser l'état actuel de la lutte des classes et de la restructuration de leur rapport, telle qu'elles se déroulent mondialement. Elle le permet parce qu'à partir d'elle nous pouvons construire le dépassement révolutionnaire de ce cycle de luttes. Cette lutte nous fournit, dans le cadre de ce cycle, la clé théorique et la vision empirique d'une classe s'abolissant comme classe.

À partir de là, ces *Fondements critiques*, sont tout d'abord *l'élaboration d'une rupture* quant à ce que peut être la révolution communiste (en cela, ils sont qualifiés de « critiques »). La formalisation théorique de cette rupture est le sujet même de ce livre. Il s'agit de borner les frontières de cette rupture issue de la restructuration du mode de production capitaliste et corollairement d'un nouveau cycle de luttes. Le mode de production capitaliste est entré dans une nouvelle phase de la subsumption réelle du travail sous le capital, où l'extraction de plus-value sous son mode relatif détermine sa propre fluidité, essentiellement par *la destruction de toute identité ouvrière*. Cette destruction est le phénomène le plus positif que l'on puisse imaginer. Dans ce nouveau cycle de luttes, la contradiction entre les classes se situe maintenant au niveau de leur reproduction ; l'exploitation qui est cette contradiction ne comporte plus aucun point de cristallisation renvoyant chacune des classes à une identité en soi constituant leur opposition. Le prolétariat, dans sa contradiction avec le capital, entre en contradiction avec sa propre existence et sa définition comme classe qui n'existent plus que dans l'existence même du capital. Ce dernier ne reproduit plus et ne confirme plus un rapport du prolétariat à lui-même, un retour sur soi, une identité.

Avec la lutte des chômeurs et précaires, tous ces points-là peuvent être analysés non seulement en tant que rapport contradictoire actuel entre les classes, mais encore – et surtout – comme compréhension pratique, vision historique, de l'abolition des classes en tant que mouvement nécessaire de la lutte des classes. Comment une classe, agissant strictement en tant que classe de ce mode de production, peut abolir les classes et s'abolir elle-même en abolissant ce mode de production n'est plus seulement une construction théorique mais est devenu *notre horizon historique*. C'est ce point théorique, qui n'est pas seulement la caractéristique d'une lutte particulière mais une détermination générale de ce cycle de luttes, qui est le point discriminant de nos *Fondements critiques*, et c'est pour cela que nos revenons régulièrement sur cette lutte particulière. Nous possédons le noyau rationnel, universel, de ce processus parce que nous sommes capables de le poser comme un procès historique et un moment historique *particulier* dans l'histoire du capitalisme. La lutte des chômeurs et précaires ne fut ni une révolution manquée, ni une révolution en miniature. Elle fut plus que cela : en tant que pratique de classe, elle produisit de l'abstraction.

Ce dépassement des classes n'était pas là, présent, dans la lutte des chômeurs et précaires, mais la situation créée permettait de produire historiquement, et non plus formellement, les concepts de ce dépassement et, c'est le plus important, de poser ce dépassement à venir comme le contenu même d'une position *actuelle* dans la lutte des classes. Comme un dépassement et non une transcroissance des luttes immédiates, mais un *dépassement produit* dans le cycle de luttes. Le communisme est toujours en actes et au présent. Prise de position, parce que, simultanément, ce qui était abstrait, non pas *de*, mais *dans* cette pratique, c'est la structure générale de ce cycle de luttes avec ses limites : l'alternative, le démocratisme radical, la critique du travail. Les deux premières devenant l'articulation de la contre-révolution, car l'enjeu était de placer le chômage et la précarité au cœur du travail salarié ou de reproduire le travail salarié comme leur horizon indépassable.

L'objet de ce livre est donc la *rupture* entre deux périodes de l'histoire de la lutte de classe, le dépassement de toute cette période où la révolution communiste ne pouvait être qu'affirmation du prolétariat et, par là même, signifiait son propre échec dans la contre-révolution et la reproduction du capital dans laquelle cette affirmation trouvait sa raison d'être, sa puissance, et sa défaite. C'est en cela que même les développements positifs sur le nouveau cours de la contradiction entre le prolétariat et le capital et sur le nouveau cycle de luttes demeurent des *Fondements critiques d'une théorie de la révolution*. Ce qui nous intéresse ici, c'est la rupture. Pour cette raison, il ne s'agit ici que du premier volume d'une *Théorie du communisme* qui en comprendra quatre :

Volume un : Fondements critiques d'une théorie de la révolution ; au-delà de l'affirmation du prolétariat;

Volume deux : La contradiction entre le prolétariat et le capital ; forme et contenu de la contradiction ; les cycles de luttes ; l'histoire de la contradiction.

Volume trois : La restructuration du capital ; formation et signification historique du capital ; crises – restructurations ; rapport actuel entre les classes.

Volume quatre : Nouveau cycle de luttes – révolution – communisme – olé !

Tout *Fondements* est une raison d'être. La raison d'être de ce premier volume est que toute production théorique doit commencer par se mettre en abîme, par être sa propre théorie. Il ne s'agit pas de se regarder le nombril.

Il y eut l'époque scientifique de la théorie où l'on énonçait la « vérité », mais la « vérité » a disparu. Il y eut l'époque militante où l'on racontait l'action du prolétariat, mais la transcroissance des luttes immédiates à la révolution a disparu avec le programmatisme. La théorie est condamnée à s'écrire en se mettant en scène dans ses objets et dans son sujet, à s'écrire comme une mise en abîme, en

volutés, en lignes courbes, en fausses perspectives, en trompe-l'œil, en jeux de miroirs. Elle est elle-même son objet dans le sujet qu'elle prend. Elle est elle-même, pour elle, la médiation qui relie les luttes actuelles à la révolution. Elle ne peut plus se donner sans son processus de production et même comme autre chose que ce processus. Il ne s'agit pas d'apporter du dehors une raison à la société et penser, par là, transformer celle-ci, c'est l'objet lui-même qui est en mouvement dans sa compréhension, la théorie est toujours déjà là au moment de sa formalisation.

En l'absence de toute transcendance, de toute positivité faisant éclater la contradiction parce qu'elle l'exécède, la relation entre les luttes actuelles et la révolution communiste est une abstraction théorique ; la théorie dans sa production et son écriture doit se donner comme telle, comme la formulation de cette relation en tant qu'abstraction et en tant que relation ; elle a perdu sa naïveté, elle ne peut plus être le discours explicatif sur le réel qui laisse le réel en dehors d'elle comme objet. La théorie devient baroque.

Nous avons mêlé les styles passant du ton théorique désincarné aux récits de luttes. Il y a parfois des expressions dures, mordantes, agressives, disqualifiantes, elles ont une fonction théorique : le raisonnement théorique a une gênante propension à être infini, à pouvoir se renverser sans cesse, à se diviser en déterminations qui reviennent sur elles-mêmes et remettent en cause leur propre base, etc. Il faut dire qu'à un certain moment de la controverse théorique nous coupons court, il faut dire ce qui n'est plus discutabile et créer des clivages.

La théorie n'est pas une parole venant d'on ne sait où, se produisant par elle-même, sans histoire ; elle n'est jamais là où on la croit. Il faut, dans la théorie, créer un effet de réel, la montrer produite et dans sa production, non en tant que « travail », mais en tant qu'histoire, confrontation, la montrer comme étant elle-même une réalité dans la réalité, cette réalité ne demeurant que celle de la théorie. Les critiques des travaux théoriques précédents, les critiques de luttes, ne sont pas des exemples, mais elles sont comprises comme productrices de théorie. La critique, l'analyse sont constamment minées par l'insinuation de théories nouvelles. La parole est longuement laissée à la diversité des productions théoriques, aux faits, puis la synthèse ou le développement abstrait rompent cette parole, la récupèrent, la reformulent avant de s'effondrer eux-mêmes dans de nouvelles *constructions* d'événements ou de discours. Mais là où la théorie semble se perdre, c'est là qu'elle se reconstitue parce que c'est là qu'en vrai elle est présente. Elle ne peut plus être ce discours venu de nulle part à partir du moment où elle s'énonce après s'être « légitimée » dans le prolétariat, la lutte de classe, le capital, croyant donner sa base simplement en sortant momentanément d'elle-même, alors que précisément c'est là qu'elle la rejette dans un autre monde. Actuellement, la théorie ne peut que dire constamment d'« où elle parle », non comme une précaution préalable, mais comme son propre énoncé.

La difficulté du commencement réside en ce qu'il établit une immédiateté, une présomption et qu'il en est une. La simple connaissance apparaît comme insuffisante, de même qu'admettre des suppositions ou des affirmations comme admissibles ou non. En se considérant comme toujours déjà là, avant même sa formulation, la théorie évite le commencement, mais elle se condamne à se mettre en scène dans ce dont elle parle et à ne jamais l'oublier. La théorie paraît s'y prendre comme d'autres études, c'est-à-dire en prenant comme objet un objet particulier, mais, en l'espèce, cet objet est déjà de la théorie. C'est en le sachant qu'elle devient théorie, c'est-à-dire produisant cet effet de réel qui est en elle l'appropriation de son objet, c'est-à-dire elle-même dans la mesure seulement où son résultat, son ultime résultat, n'est pas de revenir à elle-même, mais est l'affirmation de son inachèvement, de son enlèvement dans l'empirique. La théorie n'est pas un cercle qui revient sur lui-même, une théorie qui ne s'enlève pas n'en est pas une.

CHAPITRE 1

UN RENVERSEMENT HISTORIQUE : LE CHÔMAGE DÉFINIT LE TRAVAIL SALARIÉ

La révolution communiste est une communisation immédiate des rapports entre les individus qui se produisent comme immédiatement sociaux, elle est l'abolition du capital et, par là même, est-il besoin de le préciser, l'abolition de son propre sujet : le prolétariat. La lutte des chômeurs en France a posé pour la première fois, dans le *cycle de luttes actuel*, la perspective révolutionnaire de l'abolition du mode de production capitaliste. Durant ces quelques semaines de l'hiver 1997-1998 sont apparues, *comme mouvement pratique de la lutte des classes*, les contradictions qui portent l'abolition de cette société et le contenu de cette abolition : le communisme n'est pas une nouvelle organisation et répartition du travail social. Ce sont le cours et le but même de la révolution communiste de notre époque que cette lutte a mis à jour et formalisés.

Jusqu'au cycle de luttes actuel, celui que définit la *restructuration* du rapport entre les classes qui a eu lieu entre le début des années soixante-dix et le milieu des années quatre-vingt-dix, le problème central de la lutte révolutionnaire, c'est-à-dire *comment une classe agissant strictement en tant que classe peut abolir les classes*, demeurait insoluble, si ce n'est comme une construction théorique déductive ou au travers de ce qui était la « défaite » de la révolution : la perspective d'affirmation du prolétariat, l'instauration d'une période de transition. La lutte des chômeurs et précaires, en définissant le chômage et la précarité au cœur du travail salarié, a permis d'aborder cette question comme une question pratique, comme cours et enjeu de la lutte des classes. Nous pouvons commencer à comprendre de façon historique comment l'activité de classe du prolétariat peut aller au-delà des classes. Simultanément, la critique et le « refus » du travail, tout en demeurant une limite de ce cycle de luttes, sont une lutte contre le capital dans laquelle le prolétariat entre en contradiction avec sa propre définition comme classe.

Avec le cycle de luttes qu'a défini la restructuration du mode de production capitaliste, la lutte du prolétariat contre le capital comporte sa propre remise en cause comme classe dans l'abolition du capital. *Regardez la lutte des chômeurs, c'était le prolétariat se remettant lui-même en cause contre le capital.*

SECTION 1 L'EXPLOITATION

La contradiction entre le prolétariat et le capital, c'est l'exploitation. Elle est leur contradiction et leur implication réciproque comme termes d'une même totalité, le mode de production capitaliste. Définir la contradiction entre le prolétariat et le capital, c'est immédiatement définir un procès, c'est définir l'accumulation du capital.

L'exploitation c'est la succession de trois moments :

- le face-à-face de la force de travail et du capital en soi et l'achat-vente de la force de travail,
- l'absorption du travail vivant par le travail objectivé dans le procès de production immédiat où se forme la plus-value,
- la transformation de la plus-value en capital additionnel.

L'accumulation n'est pas extérieure à la définition de cette contradiction et par là même à la définition du prolétariat. Ne pas comprendre que le prolétariat se définit dans la totalité d'un cycle de production, en tant qu'il implique le renouvellement du procès et la reproduction de ses acteurs dans leur position contradictoire respective, revient à poser l'accumulation comme quelque chose d'extérieur au prolétariat, condition externe de sa victoire ou de sa défaite, « conjoncture objective ». Il y a donc *implication réciproque* entre le prolétariat et le capital, et autoprésupposition du capital

Si l'on a pour point de départ cette implication réciproque entre le prolétariat et le capital, et donc le rapport du capital comme une totalité, cela signifie qu'il n'est rien d'autre qu'une contradiction entre des classes dont le contenu est l'exploitation. De par ce contenu, le développement du capital et la contradiction entre prolétariat et capital sont identiques comme lutte de classes, et non comme mouvement économique. La contradiction entre le travail nécessaire et le surtravail, la baisse tendancielle du taux de profit, ne sont pas des contradictions « économiques », mais des contradictions de classes. Défini comme classe par l'exploitation (implication réciproque avec le capital, appartenance à la totalité du capital), le prolétariat est en contradiction avec l'existence sociale nécessaire de son travail comme valeur autonomisée face à lui et ne le demeurant qu'en se valorisant. Cela dans la mesure où, comme capital, cette valeur autonomisée pose toujours le prolétariat comme de trop (augmentation de la composition organique) en tant que travail nécessaire, dans le même moment où elle l'implique en tant que travail vivant pour se conserver et s'accroître. La loi de la baisse tendancielle du taux de profit n'est rien d'autre qu'une contradiction de classes entre le prolétariat et la classe capitaliste.

L'exploitation définit pour le prolétariat son existence même de classe face au capital, et fait de cette distinction (face à) un rapport d'implication entre les deux. L'exploitation est la contradiction, et l'implication, comme termes d'une même totalité, entre le prolétariat et le capital ; la baisse du taux de profit est son mouvement. Définir la contradiction entre le prolétariat et le capital, c'est, immé-

diatement, définir un procès, c'est définir l'accumulation du capital dans ses contradictions qui n'ont plus d'économiques que leur réification dans l'autoprésupposition du capital. La baisse tendancielle du taux de profit, c'est la contradiction de classes qui oppose le prolétariat au capital ; le développement du capital n'est pas sa réalisation mais son histoire réelle qui ne revêt pas des formes différentes à partir d'une essence immuable, parce qu'elle n'est rien d'autre que ces formes qui sont la dynamique de leur propre transformation. Le rapport d'exploitation n'est rien d'autre, en tant que procès du capital selon ses lois, que contradiction entre des classes, histoire de cette contradiction.

Une fois le prolétariat défini sur la base de son implication réciproque avec le capital, sur l'accumulation du capital et son cours, scandé par la baisse tendancielle du taux de profit, on peut établir que le chômage n'a jamais été un élément extérieur au rapport d'exploitation dans lequel se définit la classe, faute de quoi le rapport d'exploitation serait réduit à ses deux premiers moments. Dans ses trois moments, l'exploitation inclut la transformation de la plus-value en capital additionnel, et donc les aléas de cette transformation, son caractère jamais acquis. Le prolétariat, défini comme classe dans les trois moments de l'exploitation, a toujours inclus les chômeurs dans sa définition.

SECTION 2 HISTORIQUE DU RENVERSEMENT

DIVISION 1 : UN ENJEU DE LA LUTTE DE CLASSES

Depuis vingt ans, l'emploi salarié sous sa forme classique, définie en France sous le Front populaire puis durant les Trente Glorieuses, s'effondre, implose, la situation de chômeur qui lui était liée s'effondre aussi.

Ce qui est enjeu dans la lutte des chômeurs, c'est une recomposition du prolétariat, une redéfinition de la lutte de classe du prolétariat, à partir de cet effondrement. La lutte actuelle recompose la contradiction qu'est l'exploitation à partir du chômage et redéfinit à partir de lui ce qu'est l'emploi salarié. Toute la logique de la contre-révolution, nous le verrons plus loin, est dans le mouvement inverse : ramener le chômage à sa définition par rapport au travail salarié, par rapport à l'emploi.

Ce renversement historique est l'enjeu même de la lutte de classes, il n'est pas donné par des conditions objectives, statistiques, celles de l'emploi, de la précarité, du chômage. C'est en poussant sa lutte à partir de ses intérêts immédiats irréductibles aux intérêts de la reproduction capitaliste, c'est-à-dire en partant de lui-même contre le capital, que le prolétariat a fait de ce renversement et de tout ce qu'il comporte comme conséquences, l'enjeu de la lutte de l'hiver 1997-1998.

En effet, jusqu'au début des années quatre-vingt, c'est la définition de l'emploi salarié qui définit le chômage. De façon générale, on ne peut modifier la définition du chômeur en référence à une notion d'emploi salarié considérée

comme un repère stable. Toute modification de la notion historique d'emploi salarié modifie celle du chômage et inversement. Si le mouvement actuel, résultant de l'effondrement de la figure antérieure du chômeur, redéfinit celle-ci, c'est que l'emploi salarié s'est lui-même modifié. Mais, plus important et nouveau, ce qu'a signifié le mouvement des chômeurs et précaires, c'est que la redéfinition des chômeurs, la formulation sociale de leur identité, peut, dans une lutte, être le point de départ de la reformulation de l'emploi salarié. C'est à partir de là que s'ouvrent des perspectives inédites pour la lutte de classes et pour l'abolition révolutionnaire du capitalisme, la production du communisme par le prolétariat (comme nous le développerons dans les chapitres 2 et 4).

DIVISION 2 : UNE DIALECTIQUE HISTORIQUE

Historiquement, on pourrait construire un arc dialectique du chômage.

Jusqu'à la fin du XIX^e, début XX^e siècle, le chômage n'existe pas, il n'est pas délogé de toutes les autres formes de non-activité.

De la Première Guerre mondiale au milieu des années soixante-dix, le chômage existe, il se constitue même en catégorie sociale extrêmement dure au moment du Front populaire, en même temps que le travail ouvrier se formalise, est institutionnellement encadré.

Depuis le milieu des années soixante-dix, les chômeurs tendent à être dilués dans une exploitation socialisée d'une force de travail elle-même sociale.

On pourrait également décrire ce processus comme celui du rapport entre l'entreprise et la reproduction d'ensemble de la société capitaliste, c'est-à-dire le rapport entre les deux premiers moments de l'exploitation et le troisième.

Première période

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le chômage n'est pas distingué des autres formes de non-travail : vagabonds, malades, invalides, travailleurs saisonniers... Les fluctuations de l'emploi sont « régulées » par la prévoyance individuelle de l'ouvrier, quelques sociétés d'assistance mutuelles, la charité, la mendicité et les activités illégales, mais aussi par le paternalisme patronal qui maintient l'ouvrier à son poste en attendant la reprise de l'activité. Il faut ajouter à cela l'énorme possibilité encore existante de repli rural et/ou familial, le nomadisme ouvrier, et pour les femmes la régulation de l'activité par le mariage.

« Même citadins, l'artisan et ses ouvriers continuent de vivre en parfaite symbiose avec le monde rural. Aucune frontière franche ne sépare l'atelier de son environnement. [...] Ceci ne vaut pas seulement de l'artisanat. La manufacture elle-même, en effet, subit très fortement dans ses débuts la loi du modèle culturel et social rural hégémonique. » (Jacques Le Goff, *Du silence à la parole : droit du travail, société, État, 1830-1985*, La Digitale, p. 26) Le premier mode d'adaptation conduit à la manufacture dispersée, l'extension du travail à domicile (le « putting out system »), à laquelle s'oppose, dès le XVIII^e siècle, la « manufacture réunie ».

Cependant, même dans ce cas, elle doit s'adapter aux paysans qui ne viennent à l'usine que pour compléter leurs revenus et partent sans délais dès que le travail agricole l'exige ou simplement dès qu'ils s'estiment en possession d'un revenu suffisant pour survivre. La révolte des ateliers nationaux en juin 1848, avec l'afflux d'une main-d'œuvre inoccupée venant de province, marque déjà l'émergence d'une classe ouvrière qui ne bénéficie plus de ce repli rural.

Peu à peu, les petits ateliers domestiques disparaissent devant les grands établissements manufacturiers, en même temps que ceux-ci se ferment physiquement (la naissance de l'architecture industrielle) et, par la discipline du travail, à leur environnement rural (cf. J.P. de Gaudemar, *l'Ordre et la Production*, Dunod ; et Gérard Noiriel, *les Ouvriers dans la société française, XIX^e siècle - XX^e siècle*, Le Seuil.). La réunion de nombreux ouvriers dans un même local autorise le machinisme et l'utilisation de la machine à vapeur, en même temps que ceux-ci imposent la discipline industrielle à cette main-d'œuvre rétive. Le Goff parle d'entreprise de « disciplinarisation » de la société rurale. « La machine n'agit pas seulement comme un concurrent dont la force supérieure est toujours sur le point de rendre le salarié superflu. C'est comme puissant ennemi de l'ouvrier que le capital l'emploie, et il le proclame hautement. Elle devient l'arme de guerre la plus irrésistible pour réprimer les grèves, ces révoltes périodiques du travail contre l'autocratie du capital. D'après Gaskell, la machine à vapeur fut dès le début un antagoniste de la force de l'homme et permit au capital d'écraser les prétentions croissantes des ouvriers qui menaçaient d'une crise le système de fabrique à peine naissant. On pourrait écrire toute une histoire au sujet des inventions faites depuis 1830 pour défendre le capital contre les émeutes ouvrières » (Marx, *le Capital*, Éd. sociales, Livre I, t. 2, pp. 116-117).

On me pardonnera ici une petite digression méthodologique nécessaire à la bonne compréhension de ce procès de constitution de la classe ouvrière et d'un marché du travail spécifiquement capitaliste, digression nécessaire également à l'analyse des limites de la révolte de la classe ouvrière contre le travail salarié jusqu'à la période actuelle. Le procès de production capitaliste réprime la classe ouvrière parce qu'il est un procès qui a pour contenu l'exploitation et son accroissement, parce qu'il a pour but l'extraction de surtravail, de plus-value, et sa transformation en profit (d'où l'augmentation de la composition organique), parce qu'il a pour résultat et dynamique la baisse tendancielle du taux de profit. C'est ce procès-là qui définit et réprime la classe ouvrière parce qu'il subsume le travail ; la domination n'est pas sa base, n'est pas une répression préalable, mais sa vie même en tant que procès de production. Si l'on ne maîtrise pas la contradiction entre le prolétariat et le capital comme le procès interne de la production capitaliste, on en fait une question de répression et d'intégration, et l'on dérive nécessairement vers une perspective humaniste à opposer au capital dont le fondement n'est plus qu'une contrainte (humanisme radical ou platement réformiste prônant un relâchement de la discipline). On ne peut distinguer dans le procès de production capitaliste deux niveaux : celui de la production et celui de la contrainte ou de la mise au travail. C'est la continuité du procès de production capitaliste qui garantit l'« intégration » de la classe ouvrière, c'est ce procès qui

est lui-même domination, répression, intégration. La contradiction entre le prolétariat et le capital se confond avec le cours de l'accumulation du capital et non avec une domination de la classe ouvrière par le capital en tant que détermination préalable de la subsumption sous le capital. Nous reviendrons plus longuement sur cette question dans les parties de ce livre consacrées au « refus du travail ».

Au fur et à mesure que le travail salarié se pérennise et que le rapport qu'il entretient avec le capital devient son propre principe de renouvellement, la classe ouvrière accède, en tant que sujet collectif, à une existence légale, base pour que, dans le mode de production capitaliste, existent au niveau de la société, qui est son ultime production, les formalisations corollaires du contrat de travail et du chômage. Marx explique dans les *Fondements de la critique de l'économie politique* : « Il est évident que les forces productives et les rapports de production nouveaux ne sont pas surgis du néant, ni du sein de l'Idée se posant elle-même : ils se sont développés sur la base d'une production déjà existante et en opposition à des rapports de propriété traditionnels solidement enracinés. Dans la société bourgeoise achevée, chaque rapport économique en suppose un autre sous sa forme bourgeoise et économique, l'un conditionnant l'autre, comme c'est le cas de tout système organique. Ce système organique lui-même, dans son ensemble a ses présuppositions propres, et son développement total implique qu'il se subordonne tous les éléments constitutifs de la société ou qu'il crée à partir de lui-même les organes qui lui font encore défaut. C'est ainsi qu'il devient historiquement une totalité. » (*Fondements...*, Anthropos, t. 1, p. 226) Il s'ensuit que « si nous considérons la société bourgeoise dans son ensemble, c'est toujours comme résultat dernier du procès qu'apparaît la société, c'est-à-dire l'homme dans ses rapports sociaux. » (*Anthropos*, t. 2, p. 230) Le capital en tant que société est un perpétuel travail social de mise en forme de ses contradictions inhérentes, au niveau de sa reproduction. Il ordonne la réalité sur ses propres bases, selon les propres catégories de sa reproduction, de son autoprésupposition (cf. Bernard Edelmann, *la Légalisation de la classe ouvrière*, Christian Bourgois).

La solidification du rapport salarial implique de donner une forme bourgeoise à la conflictualité de la classe ouvrière. Non seulement, il s'agit immédiatement d'un choix tactique judicieux, mais encore d'un développement inhérent à la constitution du mode de production capitaliste en société. C'est de telles nécessités que précèdent les lois du 25 mai 1864 sur les coalitions et du 21 mars 1884 sur les syndicats. C'est la classe ouvrière comme « travailleur collectif » qui commence à s'imposer à la place d'une somme de travailleurs individuels isolés. Si l'on considère que la loi de 1884 intervient dans un contexte de luttes ouvrières intenses, de grèves longues et dures qui culminent en 1886 avec l'affrontement meurtrier de Decazeville, on pourrait voir dans cette loi une « conquête ouvrière ». « La véritable explication est probablement ailleurs. Il faut la chercher du côté de la crainte sinon de la panique qu'inspirent à l'ordre établi, fût-il républicain, les mouvements et partis révolutionnaires en constante progression. Or, ce succès s'alimente évidemment du mécontentement, de la

révolte de masses laborieuses de plus en plus conscientes de leur situation et leur force. Que faire donc pour disjoindre, pour déconnecter les deux ? la question est à peine posée que la réponse s'impose avec la force de l'évidence : reconnaître le syndicat. En effet, reconnu, accédant à la vie officielle et, à travers elle, on l'espère, à la sagesse, le syndicat ne va-t-il pas canaliser le mouvement ouvrier et donner à sa colère un exutoire permettant de couper l'herbe sous les pieds des groupements politiques ? Tels sont bien le calcul et le pari qui donnent tout son sens à la distinction si fondamentale entre le champ des intérêts professionnels ainsi dissocié, plus même opposé, au champ du politique. Ainsi mis en perspective idéologique et stratégique, l'article 3 de la loi qui stipule que "les syndicats ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles" ne vise rien moins en fait qu'à établir un cordon sanitaire autour du "professionnel" menacé de peste politique. » (Le Goff, *op. cit.*, pp. 68-69) Après avoir violemment combattu la loi comme « loi scélérate » mettant une nouvelle chaîne autour de la classe ouvrière, les syndicats changèrent d'attitude à partir des années 1890. En 1901, Emile Pouget défend l'idée que la classe ouvrière doit utiliser les lois en s'efforçant d'en tirer le meilleur parti possible. Mais le plus « perspicace » est Lagardelle (syndicaliste révolutionnaire) en 1904 : « Quelles qu'aient été les applications de la loi de 1864, quelles qu'en fussent les imperfections et les infirmités, elle constitue à notre point de vue un premier pas en avant. Pour la première fois, la conception du "travailleur collectif" commence à s'imposer au législateur, au lieu et place du travailleur isolé. Le corps des travailleurs est reconnu comme ayant une existence personnelle. L'article 414 nouveau suppose que les violences, les voies de fait, les manœuvres ou les menaces sont commises non plus par des ouvriers agissant isolément, mais de concert et d'ensemble. L'acte devient collectif, pour la loi comme pour la réalité, d'individuel qu'il était. [...] La personnalité complexe mais une de la classe ouvrière s'ébauche déjà. » Si nous nous sommes arrêtés sur cette reconnaissance de la classe ouvrière dans la reproduction du capital et sur la constitution de la *société* capitaliste, c'est que c'est de la reconnaissance d'un statut collectif de la classe ouvrière que découlent parallèlement le contrat de travail et le chômage. Le statut collectif échappe au jeu des volontés individuelles. Sans la mise en forme de ce statut collectif et de cette indépendance par rapport au choix et à la volonté individuelle, la notion de chômage ne peut se cristalliser, ne peut être dans la pratique sociale même de la classe ouvrière une situation et activité spécifiques par rapport à la généralité du non-travail.

L'interdiction des corporations sous la Révolution par la loi Le Chapelier (1791) a laissé le terrain à un grand nombre d'intermédiaires, dont le rôle était le rapprochement de l'offre et de la demande de travail. Pelloutier décrit ainsi la situation : « Par suite de l'instabilité des emplois, l'usage des bureaux de placements privés, tous payants, devient très vite onéreux, au point que beaucoup d'ouvriers, exaspérés d'avoir à prélever sur des salaires futurs toujours plus réduits des dîmes de placement considérables, préfèrent souvent, bien qu'ils y perdent encore, courir eux-mêmes à la recherche du poste qui leur permettra de subsister. D'ailleurs on sait que la pratique habituelle des placeurs consiste à pro-

curer les emplois les plus précaires, de façon à multiplier les visites que l'ouvrier devra leur faire... » (*in* Le Goff, *op. cit.*, p. 57). Contre cette situation, sociétés de résistance, puis syndicats, préconisent deux types de solution : le placement gratuit par les pouvoirs publics et le placement sur un mode mutualiste par les syndicats dont Pelloutier est le défenseur. Il écrit : « Les Bourses du travail [...] aspirent, consciemment ou non, à créer un État dans l'État et à monopoliser tout service relatif à l'amélioration du sort de la classe ouvrière » (*ibid.*, p. 58). Après avoir bloqué le développement des bureaux syndicaux en les mettant en concurrence avec les bureaux municipaux et en laissant subsister les organismes privés, le service public de l'emploi ne se met en place que dans les années vingt et trente, parallèlement à l'émergence de la politique de l'emploi.

Ainsi, ce n'est que progressivement que se constitue une classe ouvrière pour laquelle le salariat est une condition définitive et que se structure un marché du travail.

Seconde période

a) une phase de maturation : 1896-1936.

C'est en 1896 qu'a lieu en France, dans les statistiques officielles, la naissance de la catégorie de chômeurs. Auparavant, la première société d'assistance par le travail a été créée en 1892 à Marseille, il en existe quarante en 1895. Ces sociétés ont pour but de faire naître une différence entre le vagabond et le chômeur : l'allocation d'un secours est subordonnée à l'accomplissement d'un travail. Le chômage est défini comme la rupture du rattachement à un établissement, il est alors lié à la montée de la notion de « contrat de travail » définissant l'emploi salarié et venant, petit à petit, se substituer à celle de « louage de services ». Le lien à l'établissement exclut donc la possibilité d'être considérées comme chômeuses les femmes travaillant à domicile dans le textile, ainsi que pour les journaliers agricoles masculins. La « suspension normale » du travail (dockers, maçons ...) n'est pas du chômage, en outre la « suspension de longue durée » (au-delà d'un an) n'est plus du chômage, c'est être sans profession.

« Deux sortes de liens à l'établissement sont à la base de formes distinctes d'apparition du chômage : hors de l'établissement et dans l'établissement ; l'un, de nature purement économique, correspond au chômage des isolés ; l'autre, la subordination juridique, est spécifique du chômage ouvrier [...] La subordination juridique est consubstancielle à la dépendance économique ; mais la réciproque n'est pas vraie : l'isolé, libre de la façon d'accomplir son ouvrage, travaille pour un ou plusieurs chefs d'établissement » (Robert Salais *et alii*, *L'invention du chômage*, PUF, pp. 58-59). La première catégorie concerne essentiellement les ouvrières à domicile du textile et de l'habillement. Il est notable que, de façon générale, la constitution de la catégorie de chômeurs exclut par toutes sortes de déterminations les femmes de cette définition, ce qui est corollaire de la définition au même moment du travail ouvrier : masculin, adulte, urbain, lié juridiquement de façon fixe à un établissement de plus de dix salariés.